

Le trésor des chartes d'Albert, tome I: Les archives de Vayres, première partie: Le fonds de Langoiran [Jean-Bernhard Marquette]

Autor(en): **Chapuisat, Jean-Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **24 (1974)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

zu Wort gekommen ist und ohne Zweifel noch einmal eine bisher nur zu erahnende Fülle neuer Quellen erschliessen könnte, der Seite des Feindes, der Muslims. Es bleibt zum Schluss der Dank an Praver, die andere Lücke geschlossen zu haben.

Kiel

Rudolf Hiestand

JEAN-BERNARD MARQUETTE, *Le trésor des chartes d'Albret*, tome I: *Les archives de Vayres*, première partie: *Le fonds de Langoiran*. Paris, Bibliothèque Nationale, 1973. In-4°, 803 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, série in-4°).

L'ensemble des archives de la famille d'Albret frappe par sa richesse et par son volume; même si des pertes sont connues, ces archives sont en grande partie conservées, et s'articulent en une douzaine de fonds relatifs aux territoires qu'a gouvernés la famille d'Albret, ou les familles alliées; ces fonds portent des noms prestigieux: Albret, Armagnac, Béarn, Bigorre, Marsan, Navarre, Vendôme...

Le fonds de Langoiran est une subdivision du trésor des chartes d'Albret proprement dit, trésor qui offre le plus grand intérêt pour l'histoire du moyen âge et pour celle du XVI^e siècle; il procède d'une branche cadette, détachée du tronc principal des Albret au début du XIV^e siècle, les seigneurs de Vayres. Il comprend en fait quatre chartriers, dont la présence s'explique par les alliances de ces Albret de Vayres: celui des Podensac, celui des Calhau, celui des Escossan, et celui des Albret de Vayres de Langoiran, château dominant la vallée de la Garonne, sur la rive droite, entre Saint-Macaire et Bordeaux.

Des inventaires anciens laissent entendre qu'au XV^e siècle le fonds de Langoiran était conservé au château de Casteljaloux, mais qu'au XVI^e siècle il l'était en partie au même endroit et en partie dans le château de Nérac. L'ordre des archives, dans la première tranche de ce siècle, était relatif, puisque l'inventaire de 1544 annonce que, pour trouver un acte, avant sa rédaction, et encore n'était-on pas sûr d'y arriver, il fallait «tourner le tout du dessus desoubz» (p. 25). Au début du XVII^e siècle, la famille d'Albret a concentré ses archives au château de Nérac; elles seront à leur tour réunies aux vastes fonds du château de Pau, lors de la centralisation administrative de 1624. C'est dire que l'itinéraire suivi par un fonds d'archives n'est que rarement simple. Depuis le XIX^e siècle, les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (c'étaient les Basses-Pyrénées, il n'y a pas si longtemps) en ont la garde.

Le chartrier des Podensac se compose d'une cinquantaine d'actes du XIII^e siècle, dont quelques-uns sont rédigés en langue gasconne; on y trouve des actes du suzerain, le roi d'Angleterre, Henri III accordant par exemple un marché hebdomadaire à Bertrand de Podensac en 1254; parmi

des affaires très locales surgit tout à coup tel élément rappelant la situation internationale: ainsi la présence de la reine Aliénor à Saint-Omer, en octobre 1264, qui manœuvre pour jeter bas la dictature de Simon de Montfort en Angleterre (n° 25, p. 57), ou celle du prince Edouard à Aigues-Mortes, le 1^{er} octobre 1270, partant pour la croisade (n° 29, p. 60). Les documents les plus récents de ce chartrier jettent quelques lueurs sur la fin d'une famille: Bertrand de Podensac, après avoir été prisonnier en France, à Péronne, a perdu son fils Bertrand, et ses terres passent à sa petite-fille, instituée héritière universelle (testament de 1296, n° 52, p. 79-81).

De nombreux aspects de la vie médiévale sont illustrés par quantité d'actes de ces différents chartriers, allant de l'affranchissement d'une soixantaine d'hommes taillables, en 1291 (n° 45, p. 70-75), aux conditions fixées par le sénéchal de Gascogne pour un duel judiciaire entre Rostand de Soler et Pierre Caillau (ou Calhau, ou Calculi), représentants de deux des trois familles bordelaises fameuses par leur rivalité (en 1274, n° 67, p. 93-94), en passant par les attaches politiques et économiques des gens du Bordelais avec l'Angleterre; on les voit aller à Londres pour traiter leurs affaires, et Pierre Caillau y contracte par exemple un emprunt auprès des Frescobaldi, en 1307 (n° 147, p. 175). On peut s'arrêter à la prise de la croix par le vicomte de Lautrec, chevalier, en 1333, qui s'engage à accompagner en Terre Sainte Philippe VI, roi de France (n° 400, p. 459), comme à la nomenclature détaillée et précise de dizaines de paroissiens de Langoiran qui n'ont pas payé la dîme et sont sommés de s'exécuter sous peine d'excommunication (en 1321, n° 315, p. 364-65), ou au testament du chanoine de Bordeaux Guillaume-Seguin d'Escossan, en 1318 (n° 284, p. 334-336).

D'autres actes, nombreux, reflètent les troubles de la période de 1294 à 1303, où les Bordelais doivent obéir tantôt au roi d'Angleterre, tantôt à celui de France, la fidélité féodale se heurtant à toutes sortes de complications judiciaires.

Nous espérons avoir ainsi donné un aperçu de la richesse de cette belle publication; l'auteur a fait preuve des qualités foncières d'exactitude et de persévérance propres à la très remarquable Collection où elle s'insère.

La Tour-de-Peilz

Jean-Pierre Chapuisat

RENÉ VAN BERCHEM, *La terre et seigneurie de Ranst en Brabant. Morcellements et féodalisation*. Genève, Kundig, 1971. In-8°, 347 p., annexes (plans géométriques, tableaux généalogiques et synoptiques) au présent ouvrage réunies dans un volume distinct. Genève, Blanc-Wittwer S.A., 1971.

La seigneurie de Ranst, dans sa double composante – Doggenhout et Sevenbergen, «deux fiefs relevant de Brabant» –, ou plutôt la reconstitution topographique de ses différents éléments au cours d'une période comprise entre le milieu du XV^e siècle et le milieu du XVI^e siècle, et surtout, la des-